

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-223-1915 Mouvements

n° 45-223-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 mai 1915

Numéro JO

n° 223 du 31/05/1915

Date du numéro

31 mai 1915

TEXTE INTÉGRAL

La démission de son emploi offerte par le gardien de phare Gaoda Ahmed a été acceptée pour compter du même jour; le nommé Mohamed Dirié, allumeur du feu vert a été nommé gardien de phare et affecté au phare de Ras Bir en remplacement du nommé Gadaa Ahmed démissionnaire; le nommé Nour Ofrand, allumeur de la bouée lumineuse a été licencié pour compter du 1er Mai, par suite de suppression d'emploi.